



**Le poids  
des préjugés  
écrase.  
Il faut  
agir !**

**Déclaration des personnes en situation de pauvreté**  
à l'occasion de la Cinquième rencontre en cinq ans  
entre personnes en situation de pauvreté  
et membres de l'Assemblée nationale du Québec  
15 novembre 2005, salle 1.38, Édifice Pamphile-Lemay,  
Assemblée nationale du Québec

**Dans le sillage de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté 2005**

Mesdames, Messieurs les parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec,

Depuis cinq ans, nous avons une rencontre avec vous à chaque année. La présidence de l'Assemblée nationale rend possible, en lien avec la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre, cette rencontre entre personnes en situation de pauvreté et parlementaires. Avouons que c'est quelque chose d'assez unique dans le monde.

Pourtant, malgré ces rencontres, malgré la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, qui impose de tendre vers un Québec sans pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté, la situation des plus pauvres empire. Elle est plus pesante.

**Il y a deux ans**, les personnes en situation de pauvreté qui vous ont rencontrés vous ont dit en gros : notre société est comme un palier avec un escalier roulant qui monte et un escalier roulant qui descend; vivre la pauvreté, c'est comme être en bas de l'escalier roulant qui descend et se faire dire «monte !» par des personnes qui sont dans l'escalier roulant qui monte. Elle vous ont dit : «Au lieu de vous acharner à nous faire monter des escaliers qui descendent, occupez-vous donc des escaliers.»

**L'an dernier**, comme il n'y avait pas eu d'amélioration et qu'il y avait de grosses menaces de recul, nous vous avons mis à l'aide sociale pour une demi-heure. Nous vous avons demandé comment vous vous débrouilleriez avec une prestation de 533 \$ pour survivre tout un mois. Vous n'y êtes pas arrivés. Vous avez reconnu que vous n'auriez plus un sou quelque part entre le 4 et le 15 du mois. Nous vous avons demandé comment, devant cela, vous pourriez tolérer que le gouvernement rende les choses encore pires. Nous vous avons dit : «Vous avez du pouvoir ! Agissez !»

**Cette année**, nous avons étudié diverses décisions et situations politiques, juridiques, économiques, qui ont affecté nos conditions de vie au cours de la seule année 2005. Sur dix-huit faits, nous avons trouvé un seul «mieux» pour dix-sept «pires» ! Non seulement le gouvernement nous a coupé des moyens pour vivre, mais en plus, il a redonné autant et même plus à d'autres qui ont plus de moyens.

Dans presque tous ces «pires», il y a des préjugés et de la discrimination, en particulier envers les personnes dites aptes au travail, envers les familles monoparentales à l'aide sociale, envers les jeunes, envers les personnes immigrantes, envers les personnes jugées inaptes au travail.

**Nous ne comprenons pas** cet acharnement envers les prestataires de l'aide sociale jugés aptes au travail. Le gouvernement veut les inciter à l'emploi, mais il leur a coupé la déduction pour frais d'emploi, pour la redonner dans le budget suivant à des gens mieux payés, sans même la donner aux travailleuses et travailleurs les plus pauvres. Où est la logique ? Expliquez-nous ça. Comment pensez-vous qu'on peut se sentir quand on voit le gouvernement continuer d'attendre pour redonner la gratuité des médicaments aux personnes assistées sociales jugées aptes au travail, alors qu'il y a consensus parmi vous que ça a été une erreur de l'enlever ?

**Nous ne comprenons pas** cet acharnement envers les familles monoparentales pauvres. Le fait de couper les prestations d'aide sociale ou d'aide aux études du montant des pensions alimentaires que les parents reçoivent pour leur enfant, ça engendre de la violence et même des tentatives de suicide dans les familles. Il y a des conjoints qui disent : «Je donne 400 \$. Comment ça se fait que mon enfant ne reçoit que 100 \$ ?» Pourquoi est-ce qu'on fait ça aux familles pauvres alors que les familles plus riches n'ont pas à déclarer les pensions alimentaires qu'elles reçoivent ?

**C'est illégal** de recommencer la coupure pour partage de logement alors que la loi sur la pauvreté l'interdit. Pourquoi est-ce qu'on se permet des gestes illégaux envers les personnes qui sont pauvres ? Alors que tout le monde sait que l'accès à l'aide sociale «c'est pas facile pis c'est pas assez», c'est cruel de voir le gouvernement couper dans le peu qu'il y a et rendre les conditions à l'aide sociale plus dures. C'est encore pire de voir que le même montant qui n'est pas mis pour indexer complètement les prestations d'aide sociale est mis ensuite pour augmenter le plafond des cotisations à un RÉER.

**La discrimination**, ça ne crée pas seulement des problèmes d'argent, ça crée des problèmes d'être.

**Entendre ces décisions-là**, c'est comme sentir des roches sur ta tête. Tu perds ton énergie. Tu perds confiance face au gouvernement. Tu perds l'espoir pis ça t'enlève le goût de faire quelque chose pour t'en sortir. C'est comme si ça sert plus à rien.

**Toutes ces injustices**, ça nous fait sentir comme des moins que rien. C'est très difficile de se sentir considéréE comme unE moins que rien. Surtout après toutes ces années de bataille pour nous donner une loi pour un Québec sans pauvreté.

Nous ne trouvons que les mots suivants pour qualifier ce que nous ressentons. C'est violent. C'est humiliant. Ça démoralise. Ça étouffe. Ça exclut. Ça isole. Ça nous met en colère. Ça nous met dans la peur que ça continue d'empirer pour nous, nos enfants, nos petits-enfants.

**Les préjugés, ça écrase.** Ça engendre les préjugés même parmi les gens qui les subissent. Ça enferme dans le jugement permanent des gens autour de nous. Quand on vit dans les préjugés, on finit même par douter de soi.

**La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, que l'Assemblée nationale du Québec a votée à l'unanimité en 2002, dit que vous devez protéger la dignité des personnes qui vivent la pauvreté et lutter contre les préjugés qu'on leur fait subir. Nous vous demandons cette année de prendre sur vous de faire appliquer la loi que votre assemblée a votée.

**Les gens pensent que** sur l'aide sociale, on a tout. Vous savez que sur l'aide sociale, il n'y a plus rien à la moitié du mois.

**Les gens pensent que** nous sommes pauvres parce que nous ne voulons pas travailler. Vous savez que les emplois à temps partiel augmentent et que souvent il faut les compléter par de l'aide sociale. Vous savez qu'un tiers des personnes à l'aide sociale ont des petits emplois qui ne leur permettent juste pas de s'en sortir. Nous, nous savons aussi que beaucoup d'employeurEs ne t'embauchent pas s'ils savent que tu es à l'aide sociale. Nous savons aussi que nous sommes toutes et tous impliqués dans un groupe.

**Pour une chose que vous savez**, il y en a dix que nous subissons sans que ça paraisse. Vous ne savez peut-être pas que des dentistes refusent de faire des prothèses à des personnes à l'aide sociale de peur de ne pas être payés. Vous savez sûrement par contre que le régime d'aide sociale ne permet pas de couvrir une foule de soins nécessaires. Que fait une personne dans ces cas-là ?

**Vous savez** qu'on nous refuse le droit au beau, à la culture, aux loisirs.

**Vous savez** que beaucoup de remarques et de décisions ont comme poids caché de nous faire nous sentir mal. Vous, est-ce que vous accepteriez de vous sentir mal des semaines, des mois, des années ?

**Au-delà des préjugés**, au-delà des files à la banque et du monde dans les supermarchés le premier du mois, il faut aller voir à la base du problème pourquoi le gouvernement contribue à entretenir des escaliers roulants qui nous inégalisent.

Nous croyons qu'à la base, nous sommes égales, égaux à vous en dignité et en droit.

**Au nom de cette même dignité**, nous vous demandons fermement aujourd'hui d'imposer au gouvernement de réparer toutes les décisions discriminatoires de la dernière année et de l'engager à éviter toute décision discriminatoire en 2006. Mieux, nous vous demandons de lui imposer que les décisions prises à l'Assemblée nationale où vous siégez réduisent les écarts entre les plus pauvres et les plus riches au lieu de les augmenter.

**Une année 2006 sans préjugés ni discrimination**, ça commence par l'indexation complète des prestations, par les médicaments prescrits gratuits aux plus pauvres, par le total des pensions alimentaires qui va aux enfants, par l'annulation des reculs de la dernière année à l'aide sociale, par la fin de la division apte-inapte.

**Nous remettons à chacunE de vous le poids des préjugés représenté par une roche, avec nos paroles et nos arguments.** Nous vous demandons d'en sentir le poids en la transportant partout où vous irez aujourd'hui, incluant les lieux de vos travaux parlementaires. Et puis ensuite nous vous demandons de la garder à votre vue tant que les problèmes dont nous vous avons parlé n'auront pas été réglés.

À vous de passer le message au Conseil des ministres, en particulier au Premier ministre, au ministre des Finances et à la présidente du Conseil du trésor. Faites-leur réaliser cette violence cachée à laquelle ils et elles contribuent. Ils et elles ont non seulement le pouvoir, mais le devoir d'administrer la chose publique au nom de tous les QuébécoisES, pas seulement les plus riches. Rappelez-leur qu'on juge une société au traitement qu'elle réserve à ses membres les plus pauvres. Rappelez-leur aussi qu'entre la sécurité d'un niveau de vie apparemment assuré et l'insécurité totale de protections sociales trouées, la vie peut basculer du jour au lendemain. Une société a tout à gagner à traiter ses membres les plus pauvres comme chaque personne voudrait être traitée.

Vous avez été éluEs pour nous représenter nous aussi. Montrez-nous que vous pouvez défendre ce qui nous tient le plus à coeur.

Quant à nous, sachez que nous refusons ce poids qui nous est imposé. Nous lui opposons notre colère, notre fierté et notre dignité.

Comptez sur nous pour continuer d'agir.

**Jacques Béland**, Québec

**Micheline Bélisle**, Québec

**Jean Bouchard**, Montréal

**Marguerite Bourgeois**, Montréal

**Martine Cormier**, St-Alphonse de Caplan

**Jean Côté**, Québec

**Suzanne Deshaies**, Rouyn

**Annie Duguay**, Sherbrooke

**Ann Dunn**, Gatineau

**France Fournier**, Thetford Mines

**Liliane Gagnon**, Gatineau

**Nancy Hébert**, Sherbrooke

**Nicole Huot**, Rouyn

**Laurence Lavoie**, Saguenay

**Jacinthe Leblanc**, Maria

**Mario Perron**, Alma

**Valérie Thériault**, Nouvelle

**Joëlle Trottier**, Rimouski



**Collectif pour un Québec sans pauvreté.**  
165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9.  
Téléphone: (418) 525-0040 . Télécopieur: (418) 525-0740  
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca  
Site Internet: [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)